LE PROGRÈS MARDI 6 FÉVRIER 2018

CHASSIEU INITIATIVE

Lutte contre le harcèlement scolaire : le collège Léonard-de-Vinci s'engage

Dans le cadre du programme pour prévenir le harcèlement au collège, le dispositif Sentinelles et référents a été mis en œuvre.

Le groupe d'élèves et d'adultes qui s'est engagé dans ce dispositif de prévention. Photo Philippe BELDA

Dix collégiens des classes de 5e et 4e, six adultes parmi lesquels Caroline Signorino, conseillère principale d'éducation du collège, des personnels de la communauté éducative et des parents d'élèves ont planché sur le sujet très sensible du harcèlement à l'école. Un phénomène qui s'accompagne souvent d'un mal-être, d'un risque suicidaire, d'un comportement agressif voire violent mais aussi d'isolement, d'addictions et de décrochage scolaire.

Ils étaient orientés et guidés par Émilie Saïssay, intervenante et formatrice de la société d'entraide et d'action psychologique (Sedap) qui avec l'agence régionale de la santé (ARS) sont partenaires de cette action.

Venir en aide aux "boucs émissaires"

Des clips vidéos, des jeux de rôle et des mises en situation ont permis aux adolescents de prendre conscience des dangers encourus par ceux qu'on appelle les "boucs émissaires", véritables souffre-douleur de certains de leurs camarades. Les collégiens formés au problème, vont donc prendre désormais le rôle de "sentinelles", à l'issue de cette formation. Ils devront aller vers ceux qui sont victimes pour ne pas les laisser seuls. Le rôle des adultes "référents" portera alors auprès des harceleurs sur une intervention à la hauteur de la gravité des faits. Ils bénéficieront d'une nouvelle formation intitulée "Ressources et accompagnement" pour former à leur tour d'autres référents afin de ne pas interrompre la chaîne. Ce programme repose avant tout sur la triste constatation qu'un élève sur dix est victime de harcèlement et que c'est à partir de 2010, que le ministère de l'Éducation nationale a décidé de déployer la lutte contre cet état de fait.

Les collégiens, ainsi que les membres des équipes éducatives et techniques de l'établissement ainsi que les parents et partenaires extérieurs, étaient associés sur la base du volontariat.

Le collège Léonard-de-Vinci fait désormais partie des 130 collèges de France qui ont mis en œuvre ce programme.

PRATIQUE **Collège Léonard-de-Vinci, boulevard du Raquin. Tél. 04.78.49.96.90. Plus d'infos sur : www.pdvs.discriminations-sedap.fr**